# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — RUE DE CHARTRES No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 MARS 1861.

G. F. WEISSE / E. DUVERGER — N. DUFOUR / S. MARMY — } EDITEURS-PROPRIETAIRES

*Nouvelle-Orléans,*
VENDREDI MATIN, 15 MARS.



☞Voir la seconde page, pour :
LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DÉPART DES STEAMERS ET BATEAUX.



**Abonnés à la Semaine.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par N. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse—Meubles.

Par O. Lesamout, Sicbée & Co., 69 rue de Chartres —Vêtements de printemps, chaussures, chapeaux, chemises, etc.

Par D. E. Morphy, à la Bourse St Charles—Esclaves, à 10 heures et demie, sur le Levee, au pied de la rue Gravier—Farine et farine de blé Sarrazin.


## Les Embarras du gouvernement de Washington.

On doit convenir que M Lincoln se trouve dans une position bien embarrassante. Placé par le hasard à la tête des affaires publiques, il voit tout d'un coup se dresser devant lui les problèmes les plus graves dont il demande en vain la solution à ses conseillers. Autant de ministres, autant d'avis. L'un opine pour l'emploi des moyens violents, l'autre pour les voies de la conciliation. Celui-ci se prononce pour l'évacuation des forts dans les Etats confédérés; celui-là pour le maintien à tout prix de l'autorité fédérale sur les points où flotte encore le pavillon américain. Les uns se récrient sur *notre protestant*; tous font autour du président un bruit qui l'assourdit et le confond.

Au milieu de ce conflit d'idées contradictoires et de ce tumulte de passions irritées le président ne sait auquel entendre. Il tient dans sa main la paix ou la guerre. Ouvrira-t-il pour en laisser tomber le glaive? Cette effrayante responsabilité explique les hésitations qui ont jusqu'à présent marqué sa conduite et l'indécision dont il ne peut se résoudre à sortir. Il veut mieux, en effet, prolonger une situation équivoque que de précipiter le pays, par une fausse, dans l'abîme des révolutions.

Si M Lincoln était un homme d'une autre trempe, il en finirait déjà fait ce que font en pareille circonstance les esprits énergiques. Il se serait rétiré dans le silence du cabinet et eut médité sur la situation et les devoirs qu'elle lui impose. Il se serait dit: Je trouve mon pays divisé, à tort ou à raison, plusieurs millions de mes concitoyens, ayant cru croyant avoir des griefs contre l'Union, s'en sont retirés et se sont constitués en gouvernement indépendant. Dois-je les y faire rentrer par la force? Ce serait le plus moyen que je puisse employ yer, car non seulement j'en ferai d'irreconciliables ennemis, mais je déclarerai de la république de puissants Etats qui lui sont encore fidèles à la conviction serait donc une mesure de haine et de vengeance, et non l'accomplissement d'un devoir. En politique, le point de vue pratique étant le seul intaillible, je ne me laisserai point égarer par de fallacieuses théories et des subtilités légales. D'une autre part, comme mon serment me défend de reconnaître le droit de séparation, je ne bornerai à accepter le fait accompli, le fait révolutionnaire, et je tendrai la paix à mon pays.

C'est, nous n'en avons nul doute, le langage qu'eussent tenu Clay, Webster ou Calhoun, véritables hommes d'Etat ceux là, et qui n'auraient pas l'habitude de traiter des affaires d'une façon. Ils dominaient leur parti au lieu de s'en faire les esclaves; ils le gouvernaient au lieu de marcher à la remorque de quelques chefs en batterres, et au besoin ils auraient su lui dicter des ordres, car c'est le propre des hautes intelligences, des esprits supérieurs et des fortes volontés de commander et non d'obéir.

Mais enfin, puisque M. Lincoln n'est qu'un homme tiers ordinaire, jugeons le avec modalgence et sachons faire la part des faiblesses et des vues imperfectious. Osons de par nos amis, obligeons le par nos ennemis à sortir de l'ornière où il s'enfonce de plus en plus. Ouvrons nous-même le flanc de la guerre civile ou de conserver à notre pays les bienfaits de la paix.

---

PERTE DU BATEAU A VAPEUR BLUE BIRD.—On donne ce soir de Doubleonville, le petit bateau à vapeur *Blue Bird*, qui sorte la malle sur le Bayou Lafourche, partit à 6 heures du matin de Donaldsonville, a rencontré à environ trois milles au dessus de la Fourche, le bateau à vapeur *Mexie* qui revenait à la Nouvelle Orléans et a coulé bas à la suite d'un abordage avec ce bateau. Un brouillard assez épais régnait, et c'est accident qui aurait pu avoir des suites fatales, car il a entraîné très rapidement les eaux, sur le bateau à vapeur, les officiers, les passagers et l'équipage n'ont eu que le temps de se réfugier sur le pont dont l'arrière est resté seul hors de l'eau. Il y avait quatre ou cinq passagers, et parmi eux se trouvait une dame qu'on a sauvée à l'aide d'une planche. La machine, abandonnée à elle même, a continué à faire marcher le bateau l'espace d'un quart de mille. Le *Blue Bird* a fini par virer sur lui-même et par s'arrêter en face de l'habitation de M. Lejeune heureusement il ne se trouvait pas en travers du courant, ce qui n'aurait pas manqué de le jeter à la côte. On dit que le *Music* avait donné un signal et que le *Blue Bird* n'a pas répondu à temps.

---

M. ROMAN.—Nous apprenons avec peine que l'ex gouverneur ROMAN, qui s'était mis en route pour aller rejoindre à Washington ses collègues, MM. FORSYTH et CRAWFORD, commissaires des Etats confédérés, est retenu à Montgomery par la mauvaise état de sa santé. Nous espérons qu'il se rétablira assez promptement pour se trouver à Washington au moment où le cabinet de M Lincoln se disposera à faire connaître sa décision. Les lumières, l'expérience, la sage modération et la haute sagesse éminent de M. Roman sont certainement le nécessaire, nous en sommes convaincus, à la prudence avec laquelle on procédera, à un règlement pacifique de nos différends avec le gouvernement fédéral.

---


Pour la guérison du croup, des maux de gorge, des rhumes, de la toux, de la grippe et d'autres maladies, un moyen de remèdes spécifique, dont le dépôt est au No 127, rue Bas Annes, vis à vis l'ancienne Douane Plus bas. 100 à bas.


## Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.
NOUVELLES D'EUROPE DE DEUX JOURS PLUS RÉCENTES.

**Arrivée du steamer Etna.**

New-York, 14 mars.—Le steamer *Etna* est arrivé ici ce matin, venant de Liverpool d'où il est parti le 27 et de Queenstown où il a fait escale le 28. Il apporte des nouvelles de deux jours plus récentes que les avis reçus par le *Prince Albert* à St Jean de Terre-Neuve.

L'*Etna* apporte 260,000 livres sterling en espèces.

L'*Arabia* a dû quitter Liverpool le 2 de ce mois pour Halifax et Boston, avec deux à trois cent mille livres sterling en numéraire.

L'*Anglo-Saxon* est arrivé à Liverpool ainsi que le *Vigo*.

Liverpool, 28 février.—Vente de coton des deux dernières jours. 15,000 balles. Marché calme. Les cercanes sont toujourssaines.

Londres, 28 février.—Le Consolidé fermé aujourd'hui de 91 1/2 à 91 5/8. La Banque d'Angleterre n'a pas modifié le taux de l'escompte.

**L'Australasian**

L'*Etna* apporte pour de nouvelles du steamer *Australasian* qui a quitté Liverpool le 16 février pour New York, et qui conséquemment compte aujourd hui vingt six jours de traversée.

**L'Angleterre et la Confédération du Sud.**

Lord John Russell et lord Palmerston se sont tous les deux, dans la Chambre des Communes, élevés contre la ligne de conduite suivie par les Etats Unis au sujet du droit de visite et de la faculté qu'ils laissent aux bâtiments de toutes les marines d'abuser de leur pavillon.

M. Cam a exprimé l'avis que l'introduction du libre travail à Cuba serait le meilleur moyen de supprimer la traite.

M. Buckstone a dit qu'il craignait que la Confederation du Sud ne remit en vigueur la traite des Africains, et il a exprimé l'espérance que le gouvernement anglais ne la reconnaîtrait pas s'elle ne s'engageait à prohiber le trafic des noirs.

**Occupation de la Syrie.**

Lord John Russell a déclaré au parlement que rien n'avait encore été décidé relativement à la participation de l'occupation française en Syrie.

**La France et la Confédération du Sud.**

M. de Thouvenel, ministre des affaires étrangères, a donné officiellement au ministre américain à Paris, l'assurance qu'aucun agent de la Confederation du Sud n'avait été reçu par les ministres ni par l'empereur.

La Bourse était en baisse, le 3 pour cent a fermé à 68fr 50c.

**Le Parlement italien**

Le Sénat italien a adopté, par 129 voix contre 2, une loi qui confère le titre de roi d'Italie à Victor Emmanuel et à ses successeurs.

**Expédition contre Rome.**

Une brigade piémontaise doit entrer bientôt à Rome. La population de cette ville se dispose en secret à recevoir le roi Victor Emmanuel.

**Nouvelle Constitution autrichienne.**

L'empereur d'Autriche a signé la nouvelle Constitution de l'Empire. La Diète a le droit de voter des lois. La constitution hongroise reste intacte.

**Insurrection en Turquie.**

Une insurrection a éclaté à Scutari, en Turquie.

**La rébellion en Chine**

Les rebelles chinois se sont emparés de Woosing et avaient commencé à en massacrer la population lorsque les Français sont intervenus.

**Mouvement sur la rivière.**

Le capitaine Pike, du navire *Geo Parkhill*, a été tué par un coup de pistolet, dans la traversée de Liverpool a Charleston. Le premier lieutenant a été blessé. Au retour du batiment à Liverpool, les matelots ont été mis en état d'arrestation.

**LE CONGRES DU SUD.**

**Nouveau tarif des Etats confédérés.**

**Rédaction de la Constitution par l'Alabama.**

Montgomery, 14 mars—La loi du tarif a été lue hier publiquement au Congrès du Sud; elle sera mise à exécution dès le 1er mai. Le droit de trente pour cent dans le tarif des Etats Unis sont réduits à vingt cinq dans celui de Montgomery, et la plupart des articles sur la quels la douane d'Etats Unis prélève vingt quatre et dix neuf pour cent n'en paieront que quinze dans les Etats de la Confederation. Sur un grand nombre d'articles il est établi un droit de dix pour cent. Quant à la liste des objets qui entreront en franchise dans tous les ports du Sud, elle est très faible.

La Convention de l'Alabama, qui s'est ici en ce moment, a ratifié par 85 voix contre 5, la Constitution permanente adoptée par le Congrès de la Confédération. Le général Jamison, chef des coopérateurs, a fait chaleureusement prononcé pour la ratification.

Le gouverneur a nommé M Jere Clemens majorgénéral de l'armée de l'Alabama.

**Législature de la Louisiane.**

*Amendement à la charte de la Nlle-Orléans.*

Baton Rouge, 14 mars—Le rapporteur graphique de la presse associée a commis une erreur relativement à l'amendement de l'article de la charte de la Nouvelle Orléans, qui concerne le commissaire des feux. A la Chambre, ce fonctionnaire au lieu d'être élu par le peuple sera nommé par le Conseil de Ville.

**Offre des forces de l'Etat au gouvernement Confédéré.**

Baton Rouge, 14 mars—M. Cage a présenté aujourd hui, à la Chambre, une résolution qui offre les services des forces régulières de la Louisiane au gouvernement provisoire de la Confédération du Sud, ses armes, ses armes et ses munitions que celui ci jugera nécessaires. La même resolution autorise les volontaires à prendre le service sous le gouvernement provisoire. Elle a été adoptée après la suspension du réglement.

**Dernières nouvelles de Washington**

*Dépêches officielles du major Anderson*

**L'évacuation du fort Sumter**

*Reçu à Lundi*

Washington, 14 mars — Un correspondant arrive la nuit dernière de Washington qui pour courrier a passé a Raleigh avec des dépêches du gouvernement destinées au major Anderson.

Le général Scott aurait, dit on, déclaré que le fort Sumter serait évacué.

**Les commissaires des Etats-Confédérés.**

Washington, 14 mars—MM. Crawford et Forsyth, commissaires des Etats Confédérés, ayant reçu l'assurance officieuse que les intentions projetées de l'administration, n'auront point pas de démande officielle au gouvernement tant que celui ci deliberera au sujet du fort Sumter.

**Nominations à Washington.**

Washington, 14 mars—La place du commissaire des patentes a été offerte à M Holloway, ancien representant de l'Indiana au Congrès.

Dale est entré aujourd hui en fonctions, comme commissaire des affaires indiennes.

M D. K. Carter, de l'Ohio, a été nommé gouverneur du territoire de Nebraska.

## Départ d'une escadre et de soldats pour le Sud.

Des nouvelles reçues ici d'une source à peu près certaine, annoncent que cinq batiments de guerre sont partis de New York mardi soir, avec de nombreux soldats de marine et d'amples approvisionnements, à destination de quelques ports du Sud.

CONGRES FEDERAL

Washington, le 14 mars.—Au sénat M Mason, de la Virginie, a présenté une résolution demandant des explications au secrétaire de la guerre relativement au rapprochement de troupes dans le district de Columbia, en service depuis le 1er janvier.—Déposée.

M Bayard a présenté sa résolution relative aux forts du Sud.

La résolution de M. Clark demandant que les offices occupés par les sénateurs Brown, Davis, Clay, Mallory, Toucey, Iverson, Hunter, et Slidell, devenus vacants, leurs noms soient effacés de la liste des sénateurs, a été adoptée.

CONGRES DU SUD.

Montgomery, 14 mars—Au Congrès du Sud, un bill a été présenté ayant pour but d'établir autant d'une cour d'amirauté dans le Mississippi, le juge devant résider à Vicksburg.

La reste de la séance n'offre rien d'intéressant.

La séance de la Convention ne présente également rien d'intéressant

**Mission espagnole**

Washington, 14 mars—Le Senat en session exécutive a confirmé la nomination de l'honorable Cassius M. Clay, du Kentucky, à l'ambassade d'Espagne.

**Convention de la Virginie.**

Richmond, 14 mars.—L'ex Président John Tyler, a la Convention aujourd hui, a été nommé lundi, mais pourtrement en faveur des droits du Sud, et demandant que la Virginie fasse connaître son ultimatum.

**Ambassade espagnole et mexicaine**

New York, 14 mars—On affirme de nouveau que l'honorable Cassius M Clay et Thomas Corwin occuperont les missions qui leur ont été offertes.

Le bruit court que M. Giddings a été nommé consul à Montreal.

Un rapport de Montgomery annonce que le Président Davis dirigera vers Washington 50,000 hommes de troupes, si l'administration actuelle de couleur les droits de douane dans les Etats séparés.

**Décision de la Cour Suprême.**

La Cour Suprême a rest prononcée en faveur de Mme Daines, lu accordant toute la propriété de Daniel Clark, dans le Kentucky. La Cour a décidé que le contrat passé entre Mme Daines et sur un officier d'Etat, mais le Gouverneur du Territoi rendre un esclave fugitif sur ses propres conventions.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 14 mars.—A la chambre, aujourd hui, M. Adams a présenté une résolution demandant qu'aucune élection n'ait lieu avant considération pendant les séances du soir. Adoptée.

M. Breithaupt a présenté une résolution demandant des secours pour le bureau des travaux publics et ses officiers, leur allouant une somme de plus $9,986; qu'ils donnent leur démission et rendent tous livres et les carter à l'inquisiteur que le gouverneur nommera. Déposée sur le bureau.

M. Allen a présenté une résolution demandant qu'aucun membre ne soit admis à parler plus de dix minutes sur une question. M Gray a combattu la résolution qui a été déposée.

M. Gray a présenté une résolution demandant que la Convention soumette la Constitution des Etats Confédérés au peuple ou à une convention élue par le peuple à ce propos. Déposée.

M. Phillips, du comité des finances, a présenté un rapport favorable sur le bill relatif à la manière de payer la dette de l'Etat en crédit d'une certaine d'intérêt annuel, avec l'actif net au trésor. Après une assez longue discussion le bureau M. Gantt et M. Phillips, le bill a été adopté.

M. Levy, du comité des banques, a présenté un rapport favorable sur le bill relatif à la banque de l'arrondissement de minet, rejeté. Après une assez longue discussion le bureau appellations jusqu'à ce qu'on ait dû

**Arrestation.**—M. Salvatory, officier du Troisième District, a arrêté hier George Bieke, matelot, que M. Blakeship, capitaine du navire *Marion*, accuse d'avoir poignardé Joseph Kelly en mer.

George reclame sa prison en attendant l'organisation de la Cour des Etats confédérés.

**Première Cour.**—John Dillahan, accusé d'assaut à main armée, a été acquitté; le tribunal avait déjà prononcé sa sentence pour fort d'armes cachées.

Le ministère public n'a pas trouvé lieu à poursuivre Michael Hogan, accusé d'être entré dans une maison dans une intention criminelle. Son histoire est semblable en tous points à celle du jeune négociant dont nous avons parlé hier.

John Cerion, qui s'est reconnu coupable d'assaut et batterie, a été condamné à deux semaines de prison.

Ont été renvoyés de la plainte: José Poltuario, accusé de port d'armes cachées; Joseph Elligham, accusé de méchanceté; Emma Bassett, accusée d'assaut et batterie; Pat Scanlan et John Williams, accusés de larcin; Jas Loran, accusé d'assaut et batterie; Henry Jones, accusé de larcin; James Higgins, accusé d'avoir sauté à main armée, avec intention de tuer.

---

**Correspondance de l'*Abeille*.**

*Paroisse St Charles, 13 mars 1861.*

Messieurs,

Nous avons été témoin, la semaine dernière, d'une cérémonie touchante et patriotique, quoique l'esquisse, toute imparfaite qu'elle est, trouvera peut-être place dans votre estimable journal, l'*Abeille* de la campagne.

Il s'agissait de la présentation et de la bénédiction d'un magnifique drapeau que les dames de la paroisse offraient à la compagnie de chasseurs à cheval de St Charles.

Le matin, le tambour battait le rappel, et la compagnie, sous le commandement de son capitaine M. St Martin, allait au-devant de l'escadron de cavalerie de la paroisse Lafourche Interieure qui se rendait à l'invitation qu'on lui avait adressée pour la cérémonie. Arrivée sur le terrain de rassemblement, la division a exécuté différentes manœuvres et défilés avec une précision vraiment remarquable. Puis l'on a procédé à la réception du drapeau. Sur une estrade élevée au milieu d'une foule de dames cherchaient, c'est avancée, légère et gracieuse, la marraine du drapeau. Après sa présentation à la compagnie, elle a dit un fort joli petit discours rempli de bon patriotisme. Le capitaine M. Martin, après l'avoir remerciée chaleureusement, a donné le drapeau à sa compagnie en prononçant une véritable proclamation guerrière. Ensuite par le curé de St Charles, un beau et magnifique discours a prêté de la circonstance pour faire un éloquent sermon plein d'à propos.

Enfin, pour ne pas être prolixe, après un assaut d'adieu et d'adieu on fait le plus grand honneur à l'huile et excellent instructeur de la compagnie, M. Duplan, les chasseurs à pied ont fraternisé avec les soldats de cavalerie, dans un grand *lunch* où entre autres choses le champagne abondait.

Le soir, un grand bal a été donné, et un bal charmant, je vous assure, chez M. Dominique Levet, lequel, avec son obligeance bien connue, avait mis sa salle à la disposition des chasseurs à pied.

T. D.

## Maréchaux de France.

Le décès du maréchal Bosquet, celui du maréchal Reille et du prince Jérôme en S. A. I est considérée comme n'ayant laissé dans l'armée vacant un bâton de maréchal, bien que le code ait encore plus qu'au complet de paix. En effet, d'après la loi de 1839 le nombre des maréchaux est fixé à six en temps de paix, et peut être porté à douze en temps de guerre, mais lorsqu'en temps de paix le nombre de six est dépassé, il peut cependant être fait une promotion sur *temps exceptionnel*. C'est ici le cas. Il reste sur les cadres actuels du marechaux vivans, tous élevés à cette dignité pour le gouverneur de Paris et commandant de la garde impériale; ce sont: MM. Vaillant, grand maréchal du palais, ministre de la maison de l'Empereur; Magnan, commandant en chef le 1er corps d'armée, duc d'Artillerie, commandant de 2e corps; duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie. Randon, ministre de la guerre. Canrobert, commandant le 3e corps. Regnaud de Saint Jean d'Angely, commandant en chef la garde impériale; duc de Magenta, commandant le 3e corps, et Niel, commandant le 4e corps.

A la révolution de 1789, la dignité de maréchal fut supprimée. L'Empereur Napoléon 1er la rétablit le 19 Mai 1804. Elle fut abolie 1814 par 1830. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, c'est à dire pendant l'espace de près de 27 ans, il a été créé 59 maréchaux. C'est donc à peu près un maréchal par année qui a été nommé.

La promotion du 19 mai 1804, fut de dix huit Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Perignon, Sérurier.

La seconde promotion du premier empire ne comprenait que Victor, duc de Belluno élu en date du 11 juillet 1807.

La troisième est du 12 juillet 1809. Après Wagram, les nouveaux maréchaux étaient: Oudinot, duc de Reggio; Macdonald, duc de Tarente; Marmont, duc de Raguse; Poniatowski, prince de Pologne; Bessières, duc d'Istrie; Kellermann, duc de Valmy; Lefebvre, duc de Dantzick; Perignon, comte de Pignerol; Sérurier, comte de Sérurier.

La seconde promotion du premier empire ne comprenait que Victor, duc de Belluno élu en date du 11 juillet 1807.

La troisième est du 12 juillet 1809. Après Wagram, les nouveaux maréchaux étaient: Oudinot, duc de Reggio; Macdonald, duc de Tarente; Marmont, duc de Raguse; Poniatowski, prince de Pologne; Bessières, duc d'Istrie; Kellermann, duc de Valmy; Lefebvre, duc de Dantzick; Perignon, comte de Pignerol; Sérurier, comte de Sérurier.

La quatrième est du 15 août 1811. Elle comprend: Davoust, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl; Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa; Suchet, duc d'Albufera; Marmont, duc de Raguse; Soult, duc de Dalmatie; Bessières, duc d'Istrie; Mortier, duc de Trévise; Lannes, duc de Montebello; Masséna, duc de Rivoli; Augereau, duc de Castiglione; Brune, Jourdan, Moncey, duc de Conegliano; Victor, duc de Belluno; Perignon, comte de Pignerol; Sérurier, comte de Sérurier; Lefebvre, duc de Dantzick; Kellermann, duc de Valmy; Oudinot, duc de Reggio; Macdonald, duc de Tarente; Marmont, duc de Raguse; Poniatowski, prince de Pologne; Bessières, duc d'Istrie; Soult, duc de Dalmatie; Davoust, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl; Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa; Suchet, duc d'Albufera